

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 75 (1987)

Heft: [8-9]

Artikel: CLAF valaisan

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-278389>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Uni Lausanne

Les femmes bougent

(sl) — A l'occasion du 450e anniversaire de l'Université de Lausanne, quatre associations féministes (ADF Vaud, ADF Lausanne, Femmes Féminisme Recherche Vaud, Comité vaudois du 14 juin), auxquelles s'était joint notre journal, ont organisé une conférence de presse pour dénoncer la sous-représentation des femmes dans le corps professoral. Elles ont également présenté des propositions concrètes pour remédier à cette situation.

montré certains témoignages présentés lors de la conférence de presse : discriminations objectives mais aussi préjugés inconscients et poids des contraintes familiales et sociales. Les associations féministes ont demandé au Rectorat, représenté en la personne de M. André Delessert, recteur, la mise sur pied d'une commission consultative paritaire destinée à favoriser la promotion des femmes dans l'Université ; l'instauration du principe du



L'Université de Lausanne, à Dorigny.

Les chiffres sont accablants : 1,7 % de femmes (4 sur 238) parmi les professeurs ordinaires ; 23,7 % de femmes (32 sur 135) parmi les maîtres assistants, lecteurs et agrégés, pourcentage en recul depuis 1980 où il atteignait 29,2 % ; dans l'ensemble, une progression si lente de la proportion des femmes dans le corps enseignant qu'il faudrait un siècle pour combler le retard.

Cette situation tient à des causes multiples, comme l'ont

choix d'une femme à dossier égal (pour une période transitoire) ; la création d'un lieu informel de débat sur le sexe à l'Université ; et l'organisation d'un cours public interdisciplinaire sur la condition féminine et sur la place du féminin dans la culture et dans la société.

Les déléguées des associations seront prochainement reçues au Rectorat pour discuter de ces propositions.

CLAF valaisan

Economiste invitée

(fl) Lors de sa dernière assemblée générale, le Centre de liaison des Associations féminines du Valais procédait à un renouvellement massif de son comité et l'augmentait de deux membres en vue, notamment, d'améliorer les contacts avec les CLAF romands et suisses. La présidence sera assurée cette année par Chantal Balet-Emery.

Deux associations martignaines étaient accueillies : celle des maîtresses en économie familiale et le petit groupe « Entraine Femmes » portant un premier secours à des femmes en détresse.

A noter que désormais le CLAF sera représenté au sein de la Commission d'étude sur la condition féminine en Valais. La fin de la soirée était

consacrée au thème « Prévoir pour mieux développer l'économie valaisanne » présenté par Marie-Françoise Perruchoud-Massy, économiste, sur la base de sa thèse de doctorat*.

Les modèles économétriques sont des instruments privilégiés pour connaître la structure des économies régionales. Nombreux aux Etats-Unis, encore rares en Europe, ils sont quasi inexistant en Suisse. Le modèle développé par M.-Françoise Perruchoud-Massy est une des premières tentatives de représentation formelle d'une économie cantonale : méthode d'analyse mathématique basée sur des séries statistiques, il est une véritable radiographie de l'économie, structurant les liens d'interdépendance entre les principales variables économiques et en expliquant les variations à court terme. Grâce à un tel modèle, on peut « dégager » les principaux multiplicateurs d'emploi et de revenu et mesurer l'impact de certaines décisions de politique économique cantonale ou nationale, contingent de saisonniers, autorisation de vente d'immeubles à des étrangers ou subventions fédérales par exemple.

Un tel instrument eût été très utile au sein de la Commission conjoncturelle. La méthode parut-elle par trop révolutionnaire, qui plus est présentée par une femme ? Elle fut en tout cas, à l'époque, accueillie fraîchement par les édiles. Et la conférencière de remarquer, sans amertume aucune : « Un tel modèle est contraignant : c'est une analyse scientifique, froide. En Valais, ce qu'on préfère au niveau politique, ce sont les beaux discours ! »

* Analyses et prévisions régionales à l'aide d'un modèle économétrique : le canton du Valais de 1960 à 1980, Berne 1984.

CLAF vaudois

Une vocation de plaque tournante

(sch) — Une très nombreuse assemblée s'est réunie le 2 juin dernier à Marcellin-sur-Morges pour l'Assemblée générale du Centre de liaison des associations féminines vaudoises. L'assemblée statutaire prit place entre une visite passionnante des écoles et stations agrico-

les cantonales et un délicieux souper « fait maison ».

Janine Viret, présidente réélue en cette assemblée, commente le rapport annuel qui — même s'il est réduit par rapport à ceux des années précédentes — n'en est pas moins riche et varié, tant les activités du Centre de liaison et de son comité sont nombreuses : Journée des femmes vaudoises sur l'adoption, procédures de consultation, cours de formation, fiches d'information sur les votations et surtout diffusion de ce qui se fait dans les associations membres. Le Centre de liaison est une « vraie plaque tournante qui transmet des unes aux autres toutes les informations intéressantes les femmes ».

Au chapitre des élections au comité, signalons le départ de Claudia Piguet et Marie-Hélène Stauffacher et l'arrivée de Sonia Cavin et Jacqueline Lasserre, toutes deux conseillères communales à Prilly, représentant l'une les Femmes radicales et l'autre l'ADF.

Lors du dernier point à l'ordre du jour (divers) un bref débat sur la question du soutien aux candidatures féminines aux élections nationales s'engagea ; la très grande majorité des délégués présentes estimait ce soutien nécessaire (cf. agenda).

Neuchâtel

Elles courrent, elles courrent, les filles

(ib) — Victoire pour Catherine Cardinal, docteur en histoire de l'art, qui a été élue en juin dernier nouvelle conservatrice du Musée de l'Horlogerie de La Chaux-de-Fonds.

En coulisses la bataille a été plutôt rude. Madame Cardinal présentait deux handicaps majeurs : être femme et étrangère (Française). On s'imagine que l'idée de confier tout ce savoir-faire ancestral horloger et ... plutôt masculin à des mains féminines a dû offenser quelques vieilles blouses grises. Les membres de la commission se sont beaucoup inquiétés de la vie familiale de Mme Cardinal (elle a un petit garçon) ; pleurez tous les mâles préteurs, votre progéniture n'aura jamais droit à tant d'égards !

De plus, de doctes esprits se sont inquiétés que le MIH ne soit qu'un instrument au service de l'ambition personnelle de la